

**CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANCCEF –
Assemblée Générale du 19 mars 2021**

Vous voulez que le conseil conjugal et familial soit mieux reconnu et que sa professionnalisation soit renforcée ? Le conseil d'administration de l'ANCCEF a besoin de vos compétences et de votre engagement.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration de l'ANCCEF sera partiellement renouvelé lors de l'Assemblée Générale du Vendredi 19 mars 2021.

Si vous souhaitez poser votre candidature au CA de l'ANCCEF, merci de retourner le formulaire ci-dessous au secrétariat de l'ANCCEF, avant le 5 mars 2021, accompagné d'un courrier adressé à sa présidente, précisant les raisons de votre engagement dans l'Association et vos points d'intérêt pour le CA.

Pour information :

- Peuvent être élus au Conseil d'Administration de l'ANCCEF, les Conseillers Conjugaux et Familiaux en activité (*), à jour de leur cotisation 2021 et présents lors de l'Assemblée Générale.
- « Les membres du Conseil sont élus pour trois ans, à la majorité relative par l'Assemblée Générale. Ils sont renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles » (*).
- Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an au siège de l'association à Paris. La participation active de chaque membre est nécessaire pour le fonctionnement de l'Association. Le nouveau Conseil d'Administration se réunira la semaine qui suit le colloque du 26 mars en visio.

(* Article VIII des Statuts de l'ANCCEF.

CANDIDATURE (à adresser au secrétariat de l'ANCCEF, par courrier ou courriel, accompagnée de votre lettre de motivation avant le 5 mars 2021)

Je, soussigné(e) : Nom, Prénom

Adresse.....

.....

Organisme formateur.....

Année du Certificat d'aptitude.....

Pose ma candidature au Conseil d'Administration de l'ANCCEF

Fait àLe.....

Signature :

